



*Le 20 juin, le rendez-vous au Ministère sur les revendications des aides-soignants et auxiliaires de puériculture avait laissé entrevoir quelques ouvertures. Il faut néanmoins maintenir la pression pour obtenir satisfaction sur nos exigences.*

# **Aides-soignants, auxiliaires de puériculture: le combat continue!**

La Fédération Sud Santé-Sociaux sera à nouveau reçue Ministère de la Santé le 13 novembre pour porter les revendications des professions Aides-soignants et Auxiliaires de puériculture :

## **un Diplôme d'Etat**

Le Ministère s'y est déclaré favorable.  
**Nous attendons les actes !**

**MAIS attention :** le Ministère refuse tout lien entre Diplôme d'Etat et revalorisation salariale. **En clair, il est d'accord pour un DE...qui ne lui coûterait rien !**

## **un décret définissant un rôle propre**

**Le ministère** a accepté en juin de faire une étude technique, sur le projet de décret relatif aux actes professionnels et au rôle propre remis par Sud.

Le rendez vous est prévu du 13 Novembre 2006 avec le ministère doit apporter des réponses claires.

## **les revalorisations salariales**

Pour le Ministère, les revalorisations sont suffisantes avec la signature du protocole Fonction publique du 19 octobre !

**Pourtant, le compte n'y est pas pour l'ensemble des professionnels et encore moins pour le secteur privé!**

**MONTRONS NOTRE DETERMINATION :  
LUNDI 13 NOVEMBRE 2006 à 10 h 30  
DEBRAYAGE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS !**

**Sortons de l'ombre et affirmons notre volonté d'être reconnues à part entière.**